

Les nouvelles de l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs

Élie Laroche

Assemblée ordinaire du conseil municipal du 14 août 2006

Les principaux sujets à l'ordre du jour :

- Pavage 2006
 - Politique familiale
 - Régie de police
 - Sécurité publique et incendie
- Le conseil municipal est au complet, monsieur le maire Claude Boyer préside l'assemblée.

Travaux publics

Le projet d'asphaltage de 10 kilomètres de chemins de la municipalité sera réduit de 30%. L'augmentation du coût des produits et services nécessaires aux opérations d'asphaltage est la cause principale de la coupure de 30%. La totalité du projet sera réduite à

environ 7 kilomètres au lieu de 10 kilomètres annoncé préalablement. Les citoyens qui désirent savoir si leur bout de chemin sera pavé ou non ont avantage à s'informer à l'Hôtel de Ville. Le budget global demeure le même, environ 1 090 000\$.

Le directeur général est autorisé à aller en appel d'offre pour la fourniture de sable pour les chemins d'hiver. L'appel d'offre sera publié dans le journal La Vallée.

Loisirs et culture

La politique familiale a été adoptée au vote majoritaire. Messieurs Gilles Crispin et Daniel Laroche ont voté contre l'adoption de la politique familiale. Cette politique consiste en un remboursement de 100\$ maximum pour les jeunes qui s'inscrivent à des activités sportives ou culturelles en dehors de la muni-

cipalité. Le remboursement s'appliquera spécifiquement lorsqu'une pénalité est imposée aux non-résidents. Madame Monique Monnette Laroche conseillère, est très déçue qu'aucune personne qui réclamait énergiquement en salle du conseil l'instauration d'une politique familiale, ne se soit manifesté pour élaborer le projet.

Régie de police

Le conseil municipal a voté un montant supplémentaire de 87 000\$ afin de renflouer le budget de la régie de police de la rivière du nord.

Sécurité publique et incendie

Lundi le 14 août 2006 en soirée, la municipalité n'avait aucun camion de pompier opérationnel. Les autopompes n'ayant pas réussi le test de performance U.L.C., les autopompes sont considérées non

conformes. Afin de pallier à cette situation critique, Mme Monique Monnette Laroche propose de reconduire l'entente avec la ville de Saint-Sauveur, l'entente consistant à couvrir Saint-Anne-des-Lacs en cas de sinistre, Monsieur Kevin Maguire seconde la proposition.

Paroles au public

Plusieurs personnes présentes dans la salle du conseil réclament des informations supplémentaires à propos des sujets à l'ordre du jour. Monsieur le conseiller Simon Laroche, s'est empressé de fournir des détails. Toutefois, monsieur le Maire Claude Boyer a démontré des réticences affirmant que toutes les informations sont disponibles au bureau du secrétaire-trésorier.

Interrogé au sujet des camions de pompier monsieur le maire Claude Boyer a précisé qu'il n'avait pas

l'appui de tout le conseil dans ce dossier. Madame Kavanah est intervenue sur l'importance de se préoccuper de la détérioration de la qualité d'eau de nos lacs, le lac Saint-Amour étant déjà détérioré. Elle insiste pour que le conseil municipal priorise cette problématique. Plusieurs personnes ont manifesté des inquiétudes face aux renouvellements de leurs polices d'assurance-incendie considérant que la cote de la municipalité au Bureau d'assurance du Canada n'est pas favorable. Suite à la levée de l'assemblée le conseiller monsieur Kevin Maguire a commenté la position de monsieur le maire Boyer dans le dossier des camions de pompier. Selon monsieur Maguire, monsieur le maire ne réussit pas à assumer le leadership dans ce dossier c'est la raison pour laquelle cela traîne en longueur.



Expression libre

L'Homo pétrolus

L'Homo pétrolus est de la lignée des hominés, ce qui le distingue des gorilles et des chimpanzés. Sa particularité première est que pour ses loisirs il doit transporter des bidons d'essence grand format achetés chez «pneu canadien» son magasin préféré. Tout ce pétrole est destiné à alimenter ses multiples jouets.

- Moto-marine, pour impressionner les minettes qui, sur la plage, cultivent leur cancer de la peau.

- Le bateau, qui peut atteindre 120 km/h, équipé d'une glacière et d'un système de son «Tchikaboum» haut de gamme. Ces derniers vont se charger de bien remuer cette soupe aux reflets irisés qu'est le lac.

- Le VTT à 4 roues travaillera sur la compaction des sentiers ou à en faire une grosse «bouette» après la pluie. Il répandra aussi les bonnes odeurs d'essence dans la forêt et fera fuir toutes bestioles sur son passage.

En observant l'Homo pétrolus marin, on ne peut s'empêcher de voir la face souriante d'un actionnaire de pétrolière ou les larmes d'un écologiste. L'Homo pétrolus ne partage pas son habitat sauf peut-être avec un pitbull. Trop risqué d'être un huard car vous pourriez vous faire couper la tête par l'hélice d'un moteur. Les poissons auront migré vers des eaux plus calmes ou rendus l'âme à cause de l'hostilité du milieu. Oubliez les gre-

nouilles, l'homo pétrolus les a exterminées depuis longtemps avec les pesticides (maintenant achetés en Ontario) qu'il aime répandre sur sa pelouse qui descend jusqu'au lac.

L'Homo pétrolus n'est pas du tout importuné par les effluves d'essence ni les relents de sa combustion. Au contraire, avec la bière, cela semble avoir des effets euphorisants au même titre que «l'ecstasy», le «pot» etc. Il n'est pas non plus dérangé par le bruit de ses machines; cela semble le rassurer au grand désarroi des amateurs de tranquillité. Ils s'arrêtent (les Homo pétrolus marins) parfois en bande dans des eaux peu profondes prendre une petite bière, frotter leur bateau, faire entendre leurs systèmes de son tandis que les dames exposent leurs mélanomes. Notre joyeux luron est un être grégaire, il doit se comparer pour s'apprécier, par contre cela peut vouloir dire changer de bateau ou changer de lac.

L'Homo pétrolus, après les vacances et les week-ends estivaux, subira une mutation et redeviendra l'Homo pétrolus de banlieue, son état premier. Avec nostalgie, il arrimera ses jouets à son gros «VUS» ou à son «Pickup» 16 valves pour enfin rentrer à la maison. Il ressortira alors tondeuse et/ou tracteur à gazon, coupe bordure, scie mécanique et souffleur à feuilles. Il s'en promettra de belles avec ses autres jouets et vivement l'hiver! Il pourra alors parcourir les sentiers enneigés à plus de 110km/h à cheval sur sa motoneige. En toute liberté, il ira alors de bar en bar en pleine nuit en passant à quelques mètres d'habitations de geignards qui se plaignent du bruit et de la pollution. Il ira ainsi en toute impunité et au nom du développement durable.

Odette Morin



Le « fast-food » culturel

Comme nous l'écrivions dans l'édition de mai, pour Diffusions Amal'Gamme, la culture musicale est une dimension importante comportant des valeurs positives que tous doivent s'employer à répandre dans le public. Dans cette optique, la situation de l'Orchestre Philharmonique du Nouveau-Monde vient nous toucher de plein fouet.

Il va de soi que le maintien d'un orchestre professionnel représente des sommes considérables mais c'est aussi un engagement de société vis-à-vis la valeur culturelle que représente la musique et aussi, des valeurs que l'on désire soutenir et transmettre à nos enfants. Dans les différentes équations qui mettent en jeu les valeurs culturelles et artistiques, on fera fausse route si on ramène le tout à des considérations purement financières.

Paradoxalement, notre société a malheureusement tendance à favoriser l'aspect béton au détriment de l'aspect humain. On n'a qu'à évoquer les sommes investies pour le stade olympique, la Grande Bibliothèque du Québec; on parle d'une centaine de millions pour une salle de concert. On s'aperçoit par la suite que le stade olympique n'aura profi-

té que bien peu aux athlètes. On nous apprend aussi qu'à peu près tous les organismes artistiques tels que l'Orchestre métropolitain, l'Opéra de Montréal et beaucoup d'autres sont au bord de la faillite.

Il va falloir qu'une prise de conscience s'opère et que l'on reconnaisse que certains niveaux de culture ont besoin de plus d'appuis. À l'ère de la reddition des comptes il faudra apprendre à distinguer l'aspect qualitatif de l'aspect quantitatif.

Si l'on en vient à retirer nos appuis à des organismes comme l'OPNM on en viendra bientôt à juger les activités culturelles et leurs promoteurs selon leur rentabilité financière tout en ignorant leur apport artistique et le modèle qu'ils représentent pour nos jeunes. Il n'y aura place que pour les activités faciles et peu coûteuses. La culture sera devenue comme la bouffe et nous entrerons dans l'ère du «fast-food» culturel... à moins que nous y soyons déjà?

Et on sait tous que le «fast-food» épaissit le physique. On a donc tout à craindre que transposé au niveau culturel, il ait le même effet sur l'intellect.

Yvan Gladu

Saleté de guerre!

Entre une pub de sham-pooing, une de banque, une de bagnole et quelques chiens écrasés, la face ahurie de gens qui fuient les bombes. Des corps d'enfants mutilés, d'autres écrasés sous des débris, des familles disséminées, le pays ravagé à nouveau par la destruction. Dites-moi, comment on fait pour ne pas avoir la nausée? Cher Thomas, cher Antony, vous qui avez chacun un papa originaire du Liban avec encore de la famille là-bas, comment pourrais-je vous expliquer que de telles choses puissent encore se produire dans un monde dit «civilisé»? Tout ce que je sais, c'est que quand il s'agit de se défendre vaut-mieux être riche et sous l'aile bienveillante de l'oncle Sam que pauvre et arabe. On est



alors qualifié de terroriste et le nombre de nos victimes est dix fois plus élevé. Quel gâchis! Surtout quand on sait que le Liban, pays ravagé par la guerre (les guerres) commençait tout juste à s'en remettre.

Odette Morin